

NOUVEAU MODE DE REGLLEMENT



Le prélèvement automatique

Le prélèvement automatique via Noé : comment ça marche ?

1 - INFORMATIONS BANCAIRES

Vous transmettez votre Relevé d'Identité Bancaire à la structure qui va le saisir dans le logiciel Noé.



2 - DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

La structure vous remettra 1 documents :

- L'autorisation de prélèvement à compléter et à transmettre à votre banque,



4 - FACILITES

A tout moment, vous pouvez décider de stopper le prélèvement automatique en informant la structure avant la facturation.



3 - PRÉLÈVEMENT DE LA FACTURE

Le 15 du mois, votre dernière facture est automatiquement prélevée. Votre situation financière dans le logiciel Noé est mise à jour simultanément.